



Communiqué de presse

Les tests antigéniques rapides (TAR) ne seront pas certifiés en officine durant les gardes des jours fériés de fin d'année (24.12 – 25.12 – 26.12 – 31.12.2021 – 01.01.2022)

Luxembourg, le 23 décembre 2021

A la suite des annonces gouvernementales d'aujourd'hui, d'une demande énorme de la part de la patientèle quant à la certification de tests antigéniques rapides (TAR) et d'une capacité limitée en officine, le Syndicat des Pharmaciens annonce que les pharmacies de garde durant les jours fériés de fin d'année ne réaliseront pas de certification de tests rapides

Nous soulignons que la priorité absolue des pharmacies reste la dispensation des médicaments et demandons à la patientèle de ne pas encombrer les lignes téléphoniques pendant les services de garde pour demander des rendez-vous pour des TAR.

La liste des pharmacies qui réalisent des tests antigéniques rapides endéans de leur heures d'ouverture peut être consultée via le site www.pharmacie.lu et le site du gouvernement www.covid19.lu. Il est conseillé à toute personne de contacter l'officine en question en amont, afin de s'informer de la procédure spécifique. Il est aussi à souligner que les tests sont seulement réalisés par quelques officines lors des gardes normales. Le SPL met également en garde contre des délais d'attente et des honoraires plus élevés (rajout des taxes de dérangement).

Les frais du test sont à charge de la personne souhaitant se faire tester.

Les patients présentant des symptômes s'apparentant à une contamination au Covid-19 sont priés de ne pas se rendre en pharmacie.

Communiqué par le Syndicat des pharmacie luxembourgeois (SPL)

Contact : Théo BIEWER, Conseiller

Email : theodore.biewer@clc.lu - Tél : 439 444 700